

Challenges du Fair-Play

UNAF24 - District de Football Dordogne Périgord - CDA

Le comité de pilotage du fair-play sera chargé de faire respecter ce règlement et se réunira pour statuer sur les cas prévus et non prévus.

Il sera mis en place pour chaque mandature du District, et composé de cinq membres : Le responsable du pôle arbitrage du District, le président de l'UNAF24, le représentant des arbitres au comité directeur du District, un membre du comité directeur de l'UNAF24 et un membre de la CDA24.

Challenge séniors D1 et challenge séniors D2 :

- Les arbitres établiront par équipe, dans les 24 heures qui suivent le match, une évaluation pour chacun des items qui suivent, par : Très Bien, Bien, Moyen, Insuffisant, ou Mauvais. Chaque item rapportant au club, dans l'ordre d'évaluation : 10, 8, 5, 3 ou zéro point.
- Les formulaires de réponses sont collectés numériquement par la CDA et le responsable établira un classement général remis à jour à chaque journée.
- En fin de saison une dotation financée par l'UNAF24 et le District Dordogne Périgord ainsi qu'un trophée seront attribués au vainqueur de chaque division D1 et D2. Le trophée sera remis en jeu chaque saison et attribué définitivement au club vainqueur 3 saisons consécutives.
- Tout membre licencié d'un club qui serait sanctionné d'une peine supérieure ou égale à 3 mois ou 12 rencontres, retirera un capital de 30 points par infraction à l'équipe de ce club participant à ce challenge.
- Tout membre licencié d'un club qui serait sanctionné d'une peine supérieure ou égale à 6 mois, exclura d'office l'équipe de ce club du Challenge du Fair-Play.
- Si une équipe déclare forfait, celle-ci marquera zéro point alors que l'autre équipe marquera la moyenne des notes qu'elle a obtenue en fin de saison soit à domicile soit à l'extérieur selon le cas. En cas d'égalité, le nombre d'exclusions puis d'avertissements détermineront l'ordre du classement.
- Les cas non prévus seront tranchés par le comité de pilotage du Fair-Play.

A) Accueil des arbitres

Les arbitres doivent être accueillis à leurs arrivées au stade 1 heure avant la rencontre par un dirigeant du club local. Les dirigeants du club visiteur devront se présenter aux arbitres dès leurs arrivées.

B) Etat des installations (uniquement pour l'équipe recevante)

Le vestiaire proposé aux arbitres doit : être propre, avoir une table, 3 chaises ou un banc suffisamment grand pour 3 arbitres en D1, 1 seule chaise en D2, de l'eau chaude dans la douche et des WC propres dans le vestiaire de l'arbitre ou à proximité.

Le terrain doit être tondu, tracé, avoir des filets en bon état et une surface technique répondant aux normes fixées par le règlement des terrains.

C) Tenue du banc de touche : entraîneur, joueurs et délégué

L'entraîneur et les remplaçants doivent avoir une tenue irréprochable et ne pas tenir de propos désobligeants vis-à-vis des officiels, des adversaires, des partenaires, des spectateurs ...

L'entraîneur se doit de tenir et diriger ses joueurs sans s'occuper des décisions prises par les arbitres.

Le délégué du club local doit respecter les consignes données par l'arbitre en se tenant à proximité des bancs de touche et accompagner les trois arbitres en D1 et l'arbitre en D2 au vestiaire à la mi-temps et à la fin de la rencontre.

D) Tenue de l'équipe, du capitaine et des dirigeants

Les deux équipes doivent adopter un comportement respectueux et fidèle aux valeurs du football, avant, pendant et après la rencontre.

Les capitaines doivent respecter les consignes données par l'arbitre, ne pas contester ses décisions et maîtriser ses partenaires qui ont des intentions belliqueuses.

A la mi-temps et à la fin de la rencontre, les capitaines doivent raccompagner les arbitres jusqu'au vestiaire.

Les dirigeants doivent avoir une attitude responsable en respectant les décisions prises par l'arbitre durant la rencontre. Ils doivent inviter les arbitres à une réception d'après match ou offrir une boisson aux arbitres dans les vestiaires.

E) Sanction administrative

Si avant, pendant ou après la rencontre aucune sanction administrative n'a été donnée par l'arbitre, la note maximale doit être attribuée.

A défaut, il appartiendra à l'arbitre de réduire l'appréciation donnée en fonction du nombre de cartons et de l'attitude des joueurs.

Jeunes :

- Un challenge doté d'un trophée et d'une dotation sera également organisé pour les équipes U17 et U18 District.
- Tout membre licencié d'un club qui serait sanctionné d'une peine supérieure ou égale à 6 mois, exclura d'office l'équipe de ce club du Challenge du Fair-Play
- Les cas non prévus seront tranchés par le comité de pilotage du Fair-Play.
- Le vainqueur sera l'équipe ayant eu la **moyenne la moins élevée** des sanctions administratives sur l'ensemble de la saison, avec 5 points par carton rouge, 3 points par carton jaune et un point par carton blanc. Le calcul sera donc :

$$\text{Moyenne FairPlay} = \frac{(\text{NbRx5}) + (\text{NbJx3}) + \text{NbB}}{\text{NbM}}$$

NbR = Nombre de cartons Rouges

NbJ = Nombre de cartons Jaunes

NbB = Nombre de cartons Blancs

NbM = Nombre de matchs officiels

Règlement mis à jour le 21 juillet 2021

Le président du
Dordogne Périgord



Le président de
l'UNAF24



Le responsable du District
pôle arbitrage 24

